

VILLE DE CHAUMES EN BRIE (77390)
**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2019**
Date de la convocation

09.04.2019

Date d'affichage

09.04.2019

Le quinze avril deux mille dix-neuf, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur François VENANZUOLA, maire.

Les membres présents en séance :

François VENANZUOLA, Nathalie DUTRIUX, Emmanuel ANTHOINE, Stéphanie DUMENIL, Mohamed ABIDI, Sandrine GIACOMUZZI, Caroline RENOULLEAU, Anny GALMICHE, Brigitte GONDAL, Frédéric DE PUTTER, Céline RUIZ LAVEAU, Michèle TICHIT

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Delphine CHAILLOU donne pouvoir à Mohamed ABIDI, Damien LIBERGE donne pouvoir à Céline RUIZ LAVEAU, Franck ALCAZAR donne pouvoir à Nathalie DUTRIUX, Jean-Paul BONVOISIN donne pouvoir à Emmanuel ANTHOINE, Olivier CANCHON donne pouvoir à François VENANZUOLA, Laurent LEMAIRE donne pouvoir à Stéphanie DUMENIL

Le ou les membres absent(s) :

Mathieu ARLANDIS, Eliane NORET, Emmanuel DEPOTS, Marie-Pierre CHEVALLIER, François GONDAL

Nombre de Membres :	23
En exercice :	23
Présents :	12
Pouvoir(s) :	6
Absent(s) :	5

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 46 minutes.

Il constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Stéphanie DUMENIL

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du 18 mars 2019
2. Demande de subvention - dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
3. Budget ville - Décision modificative n°1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour de la séance de la manière suivante :

➤ Ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Autorisation donnée à Nathalie DUTRIUX de signer le devis AMJ CONCEPT pour le 21 rue Foix.

Le conseil municipal valide la modification du point cité ci-dessus.

Aucune remarque de la part des membres présents, l'ordre du jour du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 MARS 2019:

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le compte rendu du 18 mars 2019 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

➤ **ADOpte** le compte rendu du conseil municipal du 18 mars 2019.

2 – DEMANDE DE SUBVENTION - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) :

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2334-32 à L. 2334-39 et R.2334-19 à R. 2334-35,

VU la circulaire préfectorale du 23 octobre 2018 sur la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – Modalités d'attribution des subventions pour 2019,

VU la 1^{ère} catégorie (Scolaire) de travaux éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux et notamment les projets de construction, extension, aménagement, réhabilitation et mise en conformité des écoles du 1^{er} degré (locaux scolaires, périscolaires, cantines, voirie et sécurité aux abords des écoles),

VU la décision n°2018-106 du 13 décembre 2018 demandant la subvention de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre en place un self-service à la restauration scolaire de la commune,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'améliorer l'acoustique de la cantine afin que les enfants déjeunent dans de bonnes conditions,

CONSIDERANT que la mise en place du self-service permettra une économie budgétaire,

CONSIDERANT que le self-service a également un but éducatif en favorisant l'autonomie des enfants,

CONSIDERANT que ce projet de mise en place du self-service impose un aménagement des lieux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le programme de travaux dont le coût prévisionnel s'élève à 82 780,10 € HT soit 99 336,12 € TTC
- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention au titre de la DETR,
- **AUTORISE** le lancement des consultations d'entreprises,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet (marchés publics, conventions, autorisations d'urbanisme),
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel suivant :

Demande de DETR pour le self-service	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes
Création du self-service	82 780,10 €	99 336,12 €	
Récupération du FCTVA 16,404%	- €	- €	13 579,25 €
Demande de DETR 80%	- €	- €	66 224,08 €
Autofinancement	- €	- €	19 532,79 €
Total		99 336,12 €	99 336,12 €

INSCRIT des crédits suffisants au budget communal pour l'année 2019.

3 – BUDGET VILLE - DECISION MODIFICATIVE N°1 :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération n° 2019-010 en date du 18 mars 2019 approuvant le budget primitif de la ville pour l'exercice 2018,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'apporter des modifications techniques sur le budget n'apportant pas de changement sur le budget global.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 (cf. tableau en annexe).

4 – AUTORISATION DONNEE A NATHALIE DUTRIAUX DE SIGNER LE DEVIS AMJ CONCEPT POUR LE 21 RUE FOIX :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'acte d'achat en date du 30 novembre 2009 du bâtiment sis au 21 rue Foix 77390 Chaumes-en-Brie,
VU qu'il s'agit d'une copropriété gérée par le syndic société GESTIMPACT ;
VU le devis du 14 mars 2019 de la société AMJ CONCEPT pour les travaux de réparation du muret d'un montant de 1652,20 € T.T.C. ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'effectuer les réparations du muret ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **PREND ACTE** et **VALIDE** le devis de la société AMJ CONCEPT du 14 mars 2019 d'un montant de 1652,20 € T.T.C. pour les travaux de réparation du muret.
- **AUTORISE** Madame DUDRIAUX Nathalie à engager le devis susvisé auprès du syndic de copropriété GESTIMPACT.
- **AUTORISE** Madame DUDRIAUX Nathalie à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 53 minutes.

Le Maire,

François VENANZUOLA

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2019

N° DELIBERATION	OBJET
2019-024	Approbation du compte-rendu du 18 mars 2019
2019-025	Demande de subvention - dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
2019-026	Budget ville - Décision modificative n°1
2019-027	Autorisation donnée à Nathalie DUTRIAUX de signer le devis AMJ CONCEPT pour le 21 rue Foix.

Feuille de présence
Conseil Municipal du lundi 15 avril 2019

NOM et PRENOM	SIGNATURE	POUVOIR	
		NOM	SIGNATURE
VENANZUOLA François			
DUTRIAUX Nathalie			
ANTHOINE Emmanuel		ANTHOINE	
DUMENIL Stéphanie			
ABIDI Mohamed			
CHAILLOU Delphine		ABIDI	
LIBERGE Damien		RUIZ Céline	
GIACOMUZZI Sandrine			
ALCAZAR Franck			
RENOULLEAU Caroline			
BONVOISIN Jean-Paul		ANTHOINE	
GALMICHE Anny			
CANCHON Olivier		VENANZUOLA	
GONDAL Brigitte			
DE PUTTER Frédéric			
RUIZ Céline			
LEMAIRE Laurent		DUMENIL	
TICHIT Michèle			
ARLANDIS Mathieu			
NORET Eliane			
DEPOTS Emmanuel			
CHEVALLIER Marie-Pierre			
GONDAL François			

<p>Affiché le :</p> <p>Retiré de l'affichage le :</p>
--